

Plan Climat, faisons le point

Grez-Doiceau et la Convention des Maires

La commune est adhérente depuis 2019 à la Convention des Maires, un mouvement européen visant à accompagner les villes et communes à élaborer et mettre en œuvre une politique énergétique et climatique au sein de leur territoire. Concrètement, c'est l'engagement à élaborer un « Plan Climat » incitant tous les acteurs présents sur le territoire à répondre aux objectifs climatiques définis par l'Europe à l'horizon 2030 en réduisant de 40% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence 2006¹.

En 2020, une première phase du Plan Climat portant sur le **diagnostic du territoire** a été réalisée avec le support de WattElse S.r.l. et a fait l'objet d'un rapport dont nous en donnons ci-après une brève synthèse. La seconde phase, activée cette année, vise à mettre en place un **plan d'actions** en consultation avec les acteurs du territoire (citoyens, commerçants, agriculteurs, experts, ...). L'appel est ici lancé à rejoindre un groupe de travail constitué pour cela ! Et afin de stimuler davantage la démarche, la Politique locale Energie Climat (POLLEC) de la Région wallonne soutient un partenariat entre Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux permettant l'engagement pendant deux ans d'un adjoint en énergie ayant pour but de coordonner l'ensemble des initiatives en faveur de l'énergie et du climat, et nous subsidie également des investissements dans ces thématiques jusqu'à concurrence de 75.000 €.

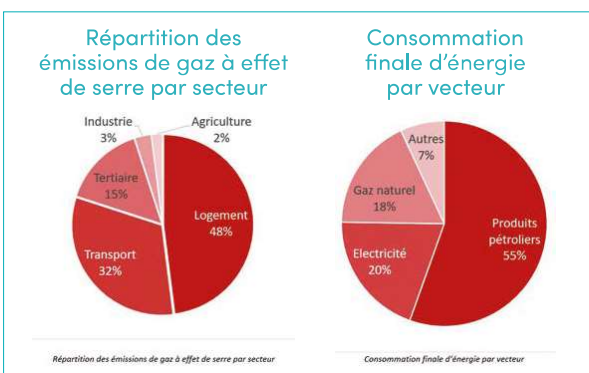
Intéressé de contribuer au Plan Climat communal ?

Rejoignez-nous en envoyant votre candidature mentionnant votre village et/ou activité ainsi qu'une brève motivation à energie@grez-doiceau.be !

Les chiffres-clés de notre défi climatique

L'inventaire de référence des émissions a permis d'identifier les postes ayant le plus fort impact sur le réchauffement climatique au sein du territoire grézien. En 2016 et tous secteurs confondus, les émissions de gaz à effet de serre relatives à une consommation d'énergie finale de 244 GWh (dont 7% issus du renouvelable) sur le territoire s'élevaient à 57.714 tonnes de CO₂, soit 4,4 tonnes de CO₂ par habitant (moindre que la moyenne wallonne de 5,3 tonnes de CO₂ par habitant). Bien qu'en baisse de 10% par rapport à l'année de référence qu'est 2006, l'objectif pour 2030 est de descendre à 38.530 tonnes de CO₂. Les secteurs du logement et des transports représentent à eux seuls quatre cinquièmes des émissions, lesquelles sont essentiellement d'origine

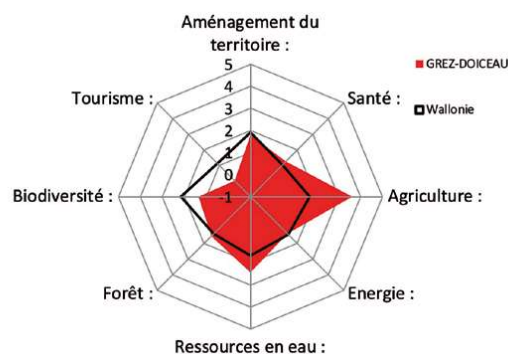
fossile. À noter, les émissions de CO₂ de l'ensemble des activités de l'administration communale ne contribuent qu'à 1% des émissions territoriales.



La vulnérabilité au changement climatique

Évaluée sur base de l'outil régional « Adapte ta commune »², la vulnérabilité à l'horizon 2050 se concentre sur l'impact d'épisodes climatiques extrêmes plus fréquents tels que les sécheresses et les pluies intenses. Comme secteur important sur la commune, l'agriculture y est particulièrement sensible et pourrait enregistrer des baisses de productivité suite à l'érosion des sols lors d'inondations, mais aussi en d'autres temps par la propagation facilitée de maladies et de nuisibles. Hors du secteur agricole, ces mêmes risques accrus d'inondations dégraderont le bâti et les infrastructures qui y sont le plus exposés, tandis que des pluies intenses et plus fréquentes entraîneront une détérioration de la qualité des eaux souterraines et de surface.

Effets du changement climatique: Horizon 2050



¹ Entretiens, l'Europe a revu ses objectifs de réduction à au moins 55%.

² <http://www.awac.be/index.php/mediatheque/nosetudes/item/79-outil-d-aide-a-l-evaluation>

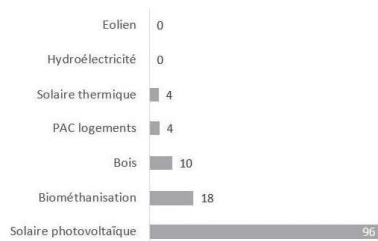
Potentiel d'économies d'énergie et de production renouvelable

Le potentiel d'économies d'énergie se retrouve majoritairement dans l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments résidentiels et de la mobilité via des changements de motorisation (véhicules basse émission) et de comportement (covoiturage, télétravail, partage de véhicules, etc.). Exploités au maximum, le solaire photovoltaïque et la biométhanisation ont le meilleur potentiel pour couvrir nos besoins énergétiques.

Potentiel d'économies d'énergie (en GWh)



Potentiel de production renouvelable (en GWh)



Les axes d'intervention stratégique du territoire

Pour impacter significativement notre bilan, les conclusions principales du diagnostic sont qu'il faut dès à présent :

- améliorer la performance énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires ;
- modifier les habitudes de mobilité et favoriser le recours aux mobilités alternatives ;
- développer davantage les énergies renouvelables ;
- renforcer la résilience du territoire face aux changements climatiques ;
- développer l'éco-exemplarité communale afin d'inciter le plus grand nombre à agir en faveur du climat ;
- mobiliser et impliquer tous les acteurs (citoyens, commerçants, agriculteurs, ...).

